

Sujet de la thèse : Analyse comparative des politiques d'incitation au développement des énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest : Cas de la biomasse énergie.

1. Contexte et justification

Dans les territoires ruraux d'Afrique de l'Ouest, l'accès à l'énergie est coûteux et peu fiable. L'approvisionnement énergétique en zone rurale dépend soit de systèmes autonomes à base de moteurs thermiques de dispositifs solaire photovoltaïque ou thermique, soit, plus rarement, d'un raccordement au réseau électrique national. Ces différentes situations limitent le développement des PME agroalimentaires en zone rurale et les obligent à s'installer dans les zones périurbaines. Ceci impose le transport des matières premières des zones de production vers les unités de transformation, avec comme conséquences des coûts de transport élevés et des pertes post récoltes importantes. La transformation agroalimentaire dans la plupart des PME du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est souvent inefficace du point de vue énergétique, ce qui peut avoir des incidences sur la qualité de leurs produits voire même générer d'importantes pertes. Parallèlement, beaucoup d'unités de transformation agroalimentaire génèrent des résidus organiques dont la gestion peut être problématique en termes de santé publique ou de contamination environnementale (coques d'anacarde, cabosses de cacao, noyau de mangue, balle de riz, effluents liquides...) alors qu'ils représentent un gisement potentiel pour produire de l'énergie.

Le projet BioStar, lancé en Février 2020, vise à améliorer l'approvisionnement énergétique des PME de transformation agroalimentaires (PME AA) en convertissant leurs résidus. Le projet Biostar nait de trois constats principaux :

- De nombreuses unités de transformation agro-alimentaire ne savent pas quoi faire des résidus issus de la transformation des produits agricoles ou alimentaires. Ces résidus peuvent polluer les sols ou les eaux pluviales. Ces unités disposent donc d'un potentiel de biomasse, peu ou mal utilisé, qui pourrait être valorisé pour la production de l'énergie dont elles ont besoin dans leurs systèmes de production ;
- Afin d'avoir accès à une source d'énergie suffisante et stable pour leur transformation, la plupart des unités agro-alimentaires (surtout les plus grosses) s'installent dans les centres urbains où cet accès à l'énergie est le mieux assuré. Il en découle (i) une distance importante entre les bassins de production agricole et l'usine, entraînant des coûts supplémentaires et des difficultés logistiques et (ii) la création d'emplois en zone urbaine, ce qui défavorise les zones rurales condamnées à ne proposer principalement que des emplois agricoles, souvent mal rémunérés. L'autonomie énergétique des unités de transformation agro-alimentaire permettrait de les relocaliser au plus près des bassins de production, en zone rurale ;
- Il existe depuis longtemps de nombreuses initiatives, souvent portées par des projets de collaboration internationale, pour utiliser de la biomasse afin de produire de l'énergie. Qu'ils utilisent du matériel

importé ou qu'ils fassent fabriquer localement les machines nécessaires, il faut constater que ces projets ont mobilisé des technologies, machines et opérateurs différents, sans qu'émerge une filière organisée, capable de produire de l'énergie à base de biomasse à des coûts compétitifs, et de fournir un écosystème favorable aux différents acteurs de la filière biomasse énergie.

2. Objectif et démarche de la thèse

L'objectif de cette thèse est de repérer les instruments incitatifs et réglementaires qui ont été mobilisés efficacement en Afrique de l'Ouest pour le développement du secteur de la biomasse énergie. Il s'agira d'en comprendre l'émergence, d'en décrire la mise en œuvre et de mettre en exergue les conditions de leur efficacité et d'évaluer l'impact du secteur de la bioénergie sur le développement économique et social en Afrique de l'Ouest.

3. Résultats attendus

A l'issue de la thèse, les résultats suivants sont attendus :

- Les instruments de politiques de développement des bioénergies en Afrique de l'Ouest sont connus ;
- Le contexte d'utilisation de ces instruments et leurs performances sont comparés ;
- La contribution du secteur biomasse énergie aux indicateurs de développement économique et social est estimée.

4. Profil du thésard

- ✓ Être titulaire d'un DEA ou Master recherche en économie :
 - Macroéconomie, économie institutionnelle, économie du développement durable appréciées.
- ✓ Avoir les aptitudes suivantes :
 - Modélisation et micro-simulation
 - Capacité de travail en équipe
 - Capacité de dialogue avec les acteurs économique (enquêtes, entretiens, échanges)
- ✓ Avoir une maîtrise du français, la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- ✓ Etre disponible immédiatement et pour toute la durée de la thèse
- ✓ Les étudiants déjà inscrits en thèse ne sont pas concernés par cette offre.

5. Descriptif du poste

Le doctorant sera affecté à l'Université Thomas SANKARA (UTS) à Ouagadougou, Burkina Faso. Il travaillera en étroite collaboration avec les partenaires du projet Biostar, notamment le cabinet Lessokon. Ce cabinet est chargé au Burkina-Faso, au sein du projet Biostar de caractériser les acteurs du secteur de la biomasse énergie, d'analyser leurs performances techniques et financières, de repérer les mécanismes (existants ou potentiels) permettant de contribuer au financement du secteur, d'analyser la dynamique du secteur biomasse énergie et de son contexte institutionnel au Burkina-Faso.

6. Documents à fournir et période

Documents à fournir :

- Relevés des notes et attestation du diplôme du DEA ou Master ;
- Lettre de motivation ;
- CV détaillé ;
- Lettres de recommandation ;
- Autres documents jugés nécessaires.

Personnes à contacter :

- Pr. Pam ZAHONOGO, UTS : pzahonogo@gmail.com
- Mohamed Porgo, UTS : porgomohamed@gmail.com ; mohamed.porgo@uts.bf
- Jacques Marzin, CIRAD : jacques.marzin@cirad.fr

Les candidatures sont reçues à l'adresse mail du Pr. Pam ZAHONOGO avec copie Mohamed PORGO et Jacques MARZIN. Le dossier doit être envoyé en un seul fichier pdf.

Période de dépôt des candidatures : 11 au 21 Décembre 2022.

Début de la thèse : Janvier 2023.

Durée : 36 mois.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

L'équipe complète d'encadrement du thésard :

Pam Zahonogo (UTS) et Jacques Marzin (Cirad).

La structure d'accueil du thésard :

L'UTS assurera l'accueil du thésard, l'appui logistique et son encadrement sur le terrain au Burkina Faso. Le Cirad et l'UTS assureront l'encadrement scientifique du thésard.

Financement

Le thésard recevra une bourse offerte par le projet BIOSTAR et un séjour de recherche en France et au Sénégal.